

Avis d'appel d'Offres International n°01/2018 pour L'acquisition, l'installation et la mise en marche d'une solution informatique des jeux on-line pour la gestion des paris sur les courses des chevaux

L'Agence Tunisienne de solidarité (A.T.S) lance un appel d'offres international pour l'acquisition, l'installation, la mise en marche d'une solution informatique des jeux on-line pour la gestion des paris sur les courses des chevaux **conformément à la réglementation générale du pari mutuel en Tunisie.**

Les soumissionnaires intéressés sont tenus, à retirer le cahier des charges auprès du bureau d'ordre central de l'ATS sis au 31 rue d'Italie 1001 Tunis Tunisie. Les horaires de travail du bureau d'ordre sont :

- **Du Lundi au Samedi : de 8H à 13H30**

Conditions de participation :

Peuvent participer au présent appel d'offres, les Soumissionnaires qui se présentent soit à titre individuel soit dans le cadre de groupement qui Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises à l'égard des critères d'admissibilité figurant au présent cahier des charges et justifiant au moins deux (02) références dans le domaine de gestion de paris à l'échelle internationale avec 200 terminaux au minimum pour l'un des projets.

Le soumissionnaire est tenu d'avoir un partenaire tunisien pour assurer les tâches suivantes :

- Maintenance hardware et software des équipements du système central et des terminaux.
- Installation des mises à jour des logiciels de base et des systèmes de gestion des bases de données.

Afin de permettre aux fournisseurs de mieux évaluer leurs couts, 3 journées ouvertes seront organisées :

- Une visite au site ou sera installé la salle d'exploitation le **18 juillet 2018 à 10h du matin.**
- Une visite à l'hypo drome de Ksar Saïd le **19 juillet 2018 à 10h du matin.**
- Une journée d'information au siège de l'ATS pour répondre aux éclaircissements (la liste des éclaircissements demandés et les réponses seront rédigés dans un rapport qui sera communiqué aux soumissionnaires et sera considéré comme un avenant du cahier de charges, le **20 juillet 2018 à 10h du matin.**

Présentation de l'offre:

Les Soumissions doivent parvenir sous trois (03) plis cachetés :

1. Le dossier administratif du soumissionnaire et portant la mention « **Dossier Administratif** » qui comporte les pièces indiquées dans **l'article 9 du cahier des charges administratifs particulières.**
2. L'offre technique du soumissionnaire portant la mention « **Offre technique** » comportant les pièces indiquées dans **l'article 9 du cahier de charges administratives particulières.**
3. L'offre financière portant la mention « **Offre Financière** » qui comporte les pièces indiquées dans **l'article 9 du CC.**

L'ensemble des trois plis sus mentionnés seront placés dans une quatrième enveloppe cachetée libellée au nom du Président Directeur Général de l'Agence Tunisienne de Solidarité et portant les mentions suivantes : « **Ne pas ouvrir** » « **Appel d'offre international N°01/2018 relatif à L'acquisition, l'installation et la mise en marche d'une solution informatique des jeux on-line pour la gestion des paris sur les courses des chevaux** ».

Les enveloppes contiendront, en outre, des supports physiques, électroniques (CD-Rom, DVD, etc.), comportant les mêmes renseignements que ceux figurant sur support papier. En cas de discordance entre les informations contenu dans les documents papier fournis et le support électronique, les informations contenues dans le support papier priment.

Les soumissions établies conformément au présent Règlement de d'Appel d'Offres peuvent être, soit :
Envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : **l'Agence Tunisienne de Solidarité, 31 Rue d'Italie Tunis 1001- Tunisie**, soit déposées par porteur au bureau d'ordre central pendant les horaires du travail contre récépissé, à l'ATS :

- **Du Lundi au Samedi : de 8H à 13H30**

La date limite de réception des offres est fixée **au 27 Aout 2018 à 13H30**

Les plis déposés ou reçus postérieurement à la date limite fixée ci-dessus, seront automatiquement rejetés.
A leur réception, les plis sont enregistrés par L'ATS dans leur ordre d'arrivée sur un registre spécial. Le numéro d'enregistrement ainsi que la date et l'heure d'arrivée sont portés sur les plis remis et le cas échéant sur récépissé.

Les candidats seront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

L'ouverture des plis se déroulera en une seule séance, le jour même de la date limite de réception des offres, 2 heures après l'horaire de clôture au siège de l'ATS.

